

Adoré et aussi persécuté au fil des siècles, il a su conserver son indépendance. Avec son caractère polyvalent, le chat a conquis une place importante dans nos familles. Tout comme nous devons nous protéger des maladies transmissibles, il en va de même pour votre chat. Les chats non vaccinés courent le risque d'être atteints par une maladie infectieuse mortelle. Par une simple vaccination, vous pouvez protéger votre compagnon de façon optimale.

Votre vétérinaire est le mieux placé pour vous conseiller à ce sujet.

Un programme de vaccination unique, comme votre chat

Votre vétérinaire étudiera les facteurs de risque de votre chat : âge, race, mode de vie, activités, vie sociale et proposera un programme de vaccination adapté à votre animal en tenant compte des dernières données scientifiques concernant les vaccins.

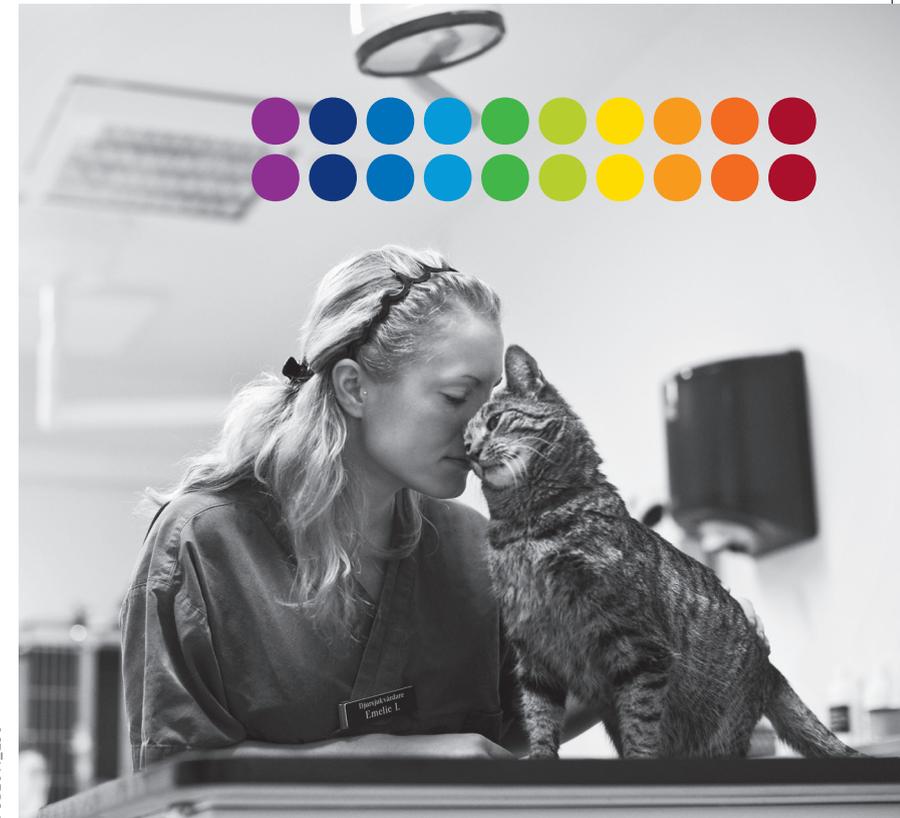
Une visite annuelle pour faire le point

Au-delà de l'administration du vaccin, la visite de santé annuelle a un objectif plus large : c'est l'occasion pour votre vétérinaire d'évaluer l'état général de votre chat et de prévenir ou corriger précocement les éventuels problèmes de santé... les chats ne montrent pas toujours qu'ils ont mal !

Cachet de votre vétérinaire

La vaccination du chat Parlons-en !

Intervet Belgium S.A.
rue de Stalle 73
1180 Bruxelles
Tél.: +32 (0)2 370 94 01
Fax: +32 (0)2 370 93 35
fr.msd-animal-health.be/



PUB2011_290

La vaccination du chat Parlons-en !





Qu'est-ce qu'une vaccination ?

Une vaccination assure l'élaboration d'une protection (via des anticorps et des cellules de défense) contre un agent infectieux. Votre animal sera ainsi protégé, si, plus tard, il entre en contact avec ce germe.

Vaccination du chaton

Les chatons nouveaux-nés reçoivent les premiers jours des anticorps via le lait maternel. Ces anticorps offrent une protection momentanée (quelques semaines). Après le sevrage, cette immunité maternelle diminue assez rapidement, si bien que le chaton devient à nouveau sensible à la maladie. Une vaccination à cette période stimule le système immunitaire et assure une bonne protection. Une vaccination de base chez le chaton consiste le plus souvent en deux vaccinations à l'âge de 9 et 12 semaines. Votre vétérinaire peut éventuellement recommander des vaccinations complémentaires s'il existe un risque élevé d'infection. Une vaccination contre le typhus et le coryza est absolument nécessaire. En outre votre vétérinaire peut vous proposer d'autres vaccins en fonction du milieu de vie de votre chat. Souvent, la première vaccination est déjà faite chez l'éleveur. Demandez-lui donc le carnet de vaccination et prenez rapidement contact avec votre vétérinaire pour savoir quand la vaccination suivante doit avoir lieu.

Vaccination du chat adulte

Une vaccination de rappel annuelle est absolument nécessaire chez le chat adulte, ceci pour deux raisons. D'abord, avec le temps, le niveau de protection diminue et le système de défense a besoin d'être stimulé régulièrement. C'est pourquoi la majorité des vaccins doivent être répétés. D'autre part, lors du rappel de vaccination, votre vétérinaire peut contrôler l'état de santé général de votre chat.

Contre quelles maladies puis-je le protéger ?

• **Coryza du chat**

C'est une maladie extrêmement contagieuse. Plusieurs agents en sont responsables. Les principaux sont l'herpèsvirus et le calicivirus. Les symptômes les plus courants sont : fatigue, éternuements, écoulement nasal, écoulement oculaire, conjonctivite et fièvre. Parfois des ulcères douloureux dans la bouche empêchent l'animal de s'alimenter. Chez le jeune chat, le coryza est fatal dans 50% des cas. Les chats qui surmontent ce type de maladie restent souvent porteurs des virus incriminés et continuent donc à les propager.

• **Chlamyphilose**

La chlamyphilose du chat est une maladie due à une bactérie. Elle est à l'origine de conjonctivites, d'infections respiratoires et parfois d'avortements. Un chat infecté reste contagieux même après guérison. Les rechutes sont fréquentes malgré les traitements. Enfin, il faut aussi noter que la chlamyphilose peut

dans de rares cas se transmettre à l'homme. Prévenir cette maladie par une vaccination dès le plus jeune âge est donc indiqué.

• **Typhus du chat ou panleucopénie**

Cette maladie est causée par un parvovirus très résistant dans le milieu extérieur. Le taux de mortalité peut atteindre 80% chez le chat de moins de 6 mois et 20 à 40% chez le chat adulte. Les symptômes sont assez typiques : fatigue générale, fièvre, vomissements et diarrhée aqueuse ou même hémorragique. La moelle et les ganglions lymphatiques peuvent être touchés. Tout ceci provoque une diminution des mécanismes de défense et d'autres maladies infectieuses peuvent aggraver le cas. Une infection virale chez la chatte gestante peut provoquer des dégâts au niveau du cerveau chez les chatons (incoordination de la marche). Il n'existe pas de traitement spécifique.

• **Rage**

C'est une maladie systématiquement mortelle qui peut atteindre tous les mammifères. Elle est transmissible à l'homme. La vaccination contre la rage est obligatoire pour se rendre à l'étranger avec votre chat.

• **Leucose**

Causée par un virus, cette maladie est fortement contagieuse. Elle touche les chats qui ont souvent l'occasion de rencontrer des congénères (chats qui sortent...). Elle s'exprime par une diminution des défenses immunitaires qui ouvre la porte à diverses maladies infectieuses. Elle est également à l'origine de leucémies ou d'autres manifestations cancéreuses. Le délai entre le moment de l'infection et l'apparition de la maladie peut être très long (parfois des années). Un chat contaminé semble parfaitement sain, mais représente un grand danger pour ses congénères du voisinage.